

TARIFS MENSUELS 2023/2024

(sur 10 mois de scolarité)

CONTRIBUTIONS DES FAMILLES			
Maternelle moins de 3 ans	Maternelle	Primaire	Collège
53 €/mois	50 €/mois	50 €/mois	61,55 €/mois

COTISATION DIOCESAINE (par an et par élève)		
A titre indicatif, ci-dessous, les tarifs de 2022/2023		
Maternelle	Primaire	Collège
26,63 €	26,63 €	50,72 €

DEMI PENSION				
Maternelle	Primaire	Collège	Collège (Alternance) 4 ^{ème} /3 ^{ème}	Ticket de cantine occasionnel
50,65 €/mois	73,20 €/mois	78,30 €/mois	Coût adapté en fonction des semaines de stage	Maternelle : 4 € Primaire : 5,5 € Collège : 6 €

GARDERIE			ETUDE SURVEILLEE	
Ticket de garderie occasionnelle	Maternelle dès 7h 30 (Gratuite)	Primaire dès 7h 30 (Gratuite)	Primaire	Collège
Maternelle et Primaire 3 €	de 16h 30 à 18h 30 20 €/mois pour le 1 ^{er} enfant 10 €/mois pour le 2 ^{ème} enfant	de 16h 30 à 18h 30 20 €/mois pour le 1 ^{er} enfant 10 €/mois pour le 2 ^{ème} enfant	Etude de 16h 45 à 17h 45 Lundi, mardi et jeudi 27 €/mois pour 1 ou 2 enfants 10 €/mois pour le 3 ^{ème} enfant (Forfait étude + garderie du soir) de 16h 45 à 18h 30 Lundi, mardi et jeudi 30 €/mois pour 1 ou 2 enfants 10 €/mois pour le 3 ^{ème} enfant	de 16h 30 à 18h 30 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 35 €/mois

.../...

AUTRES FRAIS

Casiers en Collège : 30 € pour l'année (à la demande des familles et sur inscription).

Assurance scolaire :

Notre établissement a souscrit un contrat unique pour l'ensemble des élèves auprès de la Mutuelle Saint Christophe. Nous vous rappelons qu'avec cette formule globale, vous n'avez plus à fournir les attestations d'assurance (à titre indicatif, le tarif de l'année 2022/2023 est de 7,70 €).

Fichiers et cahiers de travaux dirigés :

Les cahiers de travaux dirigés et les fournitures de Technologie en collège, les livres numériques, les fichiers et les fournitures en Primaire et Maternelle sont facturés.

Cotisation à l'APEL (Association des Parents d'élèves) :

L'adhésion à l'APEL s'élève à 22,10 € pour l'année scolaire, elle est libre et volontaire.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Cantine occasionnelle :

Les élèves souhaitant manger à la cantine occasionnellement doivent acheter un ticket à la comptabilité les mardi et vendredi (voir tarif au recto).

Garderie occasionnelle :

Tout élève restant à la garderie du soir doit présenter un ticket au responsable.

Les tickets de garderie sont à acheter à la comptabilité les mardi et vendredi (Voir tarif au recto).

Horaires de l'établissement :

Maternelle : 8h 30-11h 30 / 13h 30-16h 30

Primaire : 8h 30-11h 45 / 13h 30-16h 30

Collège : 8h 30-12h 30 / 13h 30-16h 30

Tickets de cantine et de garderie :

Ces tickets sont à acheter à la Comptabilité les jours suivants : mardi, jeudi et vendredi.

Bourse Nationale de Collège :

Les élèves du Collège peuvent en faire la demande (Sous conditions de ressources en fonction du revenu fiscal de référence de la famille). Les dossiers sont à réclamer au secrétariat dès le mois de septembre.

Bourse départementale :

Les élèves demi-pensionnaires du collège peuvent bénéficier d'une bourse départementale versée par le Conseil Départemental sous conditions de ressources. Les dossiers sont à réclamer au secrétariat dès le mois de septembre.

Règlement Facture :

Dès la fin du mois de septembre, vous recevrez une facture annuelle sur Ecole directe dans l'onglet « Mes documents ». Vous pouvez payer, soit mensuellement :

- Par chèque (le 5 de chaque mois, à l'ordre de AEP/OGEC Ste Thérèse, sur 10 mois),
- Par prélèvement automatique (le 8 de chaque mois, sur 9 mois, d'octobre à juin),
- Ou en espèces (le 5 de chaque mois, sur 10 mois).

Tout mois commencé est dû en totalité. En cas d'absence maladie d'au moins 5 jours consécutifs, les repas et le transport peuvent être remboursés.

Contribution de solidarité : Voir feuille jointe au dossier d'inscription.

Réductions :

Des réductions sont appliquées pour les familles nombreuses sur la contribution des familles (20 % à partir du 2^{ème} enfant).

Sur les transports : 20 % pour le 2^{ème} et le 3^{ème} enfant inscrit au transport scolaire matin et soir.

Le problème financier ne doit pas être un empêchement au choix de l'école Sainte Thérèse.

Contactez très rapidement la direction en cas de difficulté.